



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

L'activité sportive prescrite comme un médicament ! On savait déjà l'importance du « bouger plus », mais l'expérience d'une grande agglomération, prenant en charge le coût d'une prescription par un médecin, est une première. Bien évidemment il s'agit pour l'instant, pour des personnes ne pratiquant pas ou très peu, de suivre les préceptes d'un éducateur lors de séances en salle. On est loin de l'amateur éclairé, choisissant librement son activité, et surtout dans le cadre d'un sport de nature, se confrontant à des conditions de pratique évolutives, voire parfois franchement hostiles !

Serions-nous au début d'une reconnaissance des bienfaits de l'activité sportive, comme pouvant globalement permettre de réduire nos dépenses de santé ? On pourrait alors imaginer les différentes fédérations se livrer à un exercice de promotion et de valorisation de leurs disciplines sous l'angle de leurs bienfaits potentiels : « Le xxball, ou le xxthlon fait baisser sensiblement votre cholestérol à partir de 3 séances par semaine ! » L'évidence apparaît si clairement que l'on s'étonne de la nécessité de cette expérience atypique. Si tel devait pourtant un jour être le cas, les sports de nature pourraient évidemment, au-delà de l'amélioration des capacités physiques, mettre en avant les formidables bienfaits sur l'équilibre mental qu'ils imposent.

S'agissant des raids multisports de nature, leur vulgarisation n'est pas encore suffisante pour imaginer qu'ils seraient parmi les plus prescrits. Pourtant c'est certainement dans ces pratiques que les bénéfiques physiques et personnels

seraient susceptibles d'être au maximum : disciplines sollicitant l'ensemble des ressources musculaires et physiologiques, implication totale de la personne dans la gestion de son effort et du déroulé de son parcours, sans oublier bien sûr, en surplus, l'esprit d'équipe, la gestion du stress...

Ayant favorisé la structuration des raids, depuis l'origine, je mesure comme vous le chemin parcouru et le travail accompli. Néanmoins on voit bien que la notion de raid multisports de nature n'a pas encore trouvé sa place dans le concert des disciplines reconnues... par le grand public.

Grâce à la mobilisation du réseau national des sports de nature et de ses membres, tous les obstacles juridiques et organisationnels ont été identifiés et ont reçu une réponse. Même si de nouvelles étapes se révèlent (évaluations d'incidence Natura 2000 par exemple), rien ne fait obstacle, par principe, au développement des raids multisports de nature. Sur le plan purement structurel, le challenge national, les compétitions internationales, plaident pour une discipline universelle.

« Bien, je vous prescris trois séances par semaine de... euh... comment ça s'appelle déjà ? »

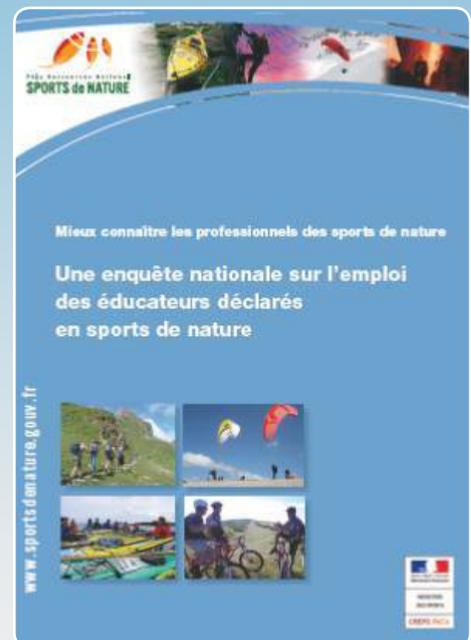
Éric VRIGNAUD

Sous-préfet d'Ambert

Ancien directeur départemental de la Jeunesse et des Sports du Tarn et des Pyrénées-Orientales

n° 66 avril 2011

1. Les brèves du réseau > p.2
2. Personnalité > p.3
Pascal BAHUAUD
3. Le point sur... > p.4
La prise en compte des manifestations multisports de nature



Enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature : quelles données pour quelles exploitations ?

www.sportsdenature.gouv.fr

Directeur de publication : Bruno GÉNARD

Pôle ressources national des sports de nature
CREPS PACA, site de Vallon Pont d'Arc
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : PRNSN, GFC, Cyril CRESPEAU



MINISTÈRE
DES SPORTS

CREPS PACA

1. Les brèves du réseau

> Actualités

➤ Retour sur les 2^{es} Rencontres « Sports de nature, territoires et développement durable »

L'édition 2011 de ces rencontres organisées les 7 et 8 avril dernier au CREPS PACA, site de Boulouris a connu un vif succès : 150 acteurs du développement des sports de nature, issus essentiellement de la région PACA, mais également de Corse, Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon étaient présents. La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) et le CREPS, co organisateurs de ces rencontres, ont articulé les différentes présentations autour du thème de la gestion des espaces naturels supports de ces pratiques avec un focus sur la mer et l'espace littoral. On retiendra un investissement fort de la région PACA qui devrait permettre de déboucher sur une instance de concertation permanente sur les sports de nature, copilotée par la DRJSCS et la région. Dans la foulée de cette 2^e édition, le CREPS PACA, site de Boulouris a accueilli (les 9 et 10 avril) le festival Sud Aventures, soit plus de 7 000 visiteurs.

www.crepspacaboulouris.fr

➤ Nature & Sports Euro'Meet : l'édition 2013 se prépare !

Lancé par le comité méthodologique européen du 8 mars 2011 à Paris, l'appel à candidature pour l'organisation des 2^{es} Nature & Sports Euro'Meet 2013 sera mis en ligne le 10 mai 2011 sur le site dédié à l'évènement. Toute collectivité locale de l'Union européenne pourra faire acte de candidature avant le 8 juillet 2011.

www.nature-sports.eu

➤ L'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature

Une plaquette de présentation des travaux liés à l'enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature est parue. Elle montre l'articulation entre l'atlas des éducateurs déclarés en sports de nature, l'enquête sur le taux d'activité, la typologie des éducateurs et l'enquête qualitative (à venir). Ces données permettent de mieux connaître les professionnels des sports de nature et de disposer d'une part de données pour élaborer des diagnostics territoriaux, d'autre part d'une démarche transposable à d'autres domaines ou d'autres échelles territoriales.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ Les prestataires de sports et loisirs de nature ardennais misent sur la qualité

Sports et loisirs nature en Ardennes, c'est le nom du réseau des prestataires ardennais ayant choisi de répondre aux critères de qualité consignés dans une charte. Cette démarche permet de garantir un accueil personnalisé, un encadrement professionnel et une sécurité optimale aux pratiquants d'activités sportives de nature.

www.sports-nature-ardennes.com

➤ La course d'orientation évalue ses retombées économiques

Les retombées économiques de la Coupe du monde de course d'orientation d'Annecy des 2 et 3 octobre 2010 ont été mesurées grâce aux outils d'évaluation spécifiques issus du travail conjoint mené par le comité d'organisation, la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations de Savoie et le Pôle ressources national des sports de nature. La synthèse des résultats est téléchargeable sur le site du réseau national des sports de nature (onglet « Manifestations sportives »). Ce travail constitue un préalable à l'évaluation complète des Championnats du monde de course d'orientation, qui se dérouleront du 10 au 21 août 2011 sur les sites de Savoie - Grand Revard.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ Pôles d'excellence rurale : 14 projets intégrant les sports de nature labellisés

Pour cette 2^e génération de Pôles d'Excellence Rurale (PER), 150 dossiers ont été retenus dont 14 concernent les sports de nature autour des enjeux de valorisation et de services.

Les territoires suivants sont concernés : Auvergne (Cantal, Haute-Loire), Bourgogne (Yonne), Centre (Cher), Champagne-Ardenne (Ardennes), Franche-Comté (Doubs), Languedoc-Roussillon (Hérault), Midi-Pyrénées (Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn), Pays-de-la-Loire (Mayenne), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Var), Rhône-Alpes (Ardèche). Consulter le dossier complet (objectifs, liste des dossiers labellisés, cartographie) sur le site des PER.

<http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr>

➤ Sport et développement durable

À la suite des Assises territoriales « sport et développement durable » organisées en 2010, un comité stratégique a conduit une phase d'agrégation et d'organisation des contributions actuellement restituées dans un projet de synthèse. Près de 240 préconisations ont été identifiées. L'ambition est double :

> prolonger la consultation nationale et les échanges, en donnant la possibilité, au fil de sa lecture, de proposer des commentaires permettant son amélioration continue ;

> donner l'occasion, pour tout acteur et organisation, de faire connaître son adhésion à cette stratégie et sa volonté d'engager aux côtés du ministère des Sports une transformation des comportements.

La présentation officielle de la stratégie nationale du développement durable du sport, composée de la synthèse des contributions et de douze priorités qui engagent le sport dans une démarche de développement durable, aura lieu le 3 mai à Paris en présence de Chantal JOUANNO et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET. Pour prendre connaissance du projet, apporter vos commentaires et votre adhésion :

<http://s7.sphinxonline.net>

➤ Subventions sportives : l'Isère lance l'éco-conditionnalité

Valoriser et identifier les événements engagés dans une démarche éco-responsable, tel est l'objectif du label des éco-événements isérois décerné depuis janvier 2011 aux événements exemplaires ayant des actions efficaces et pérennes. Afin de mettre en œuvre une démarche cohérente et unique au sein du département, le Conseil général de l'Isère, le Comité départemental olympique et sportif de l'Isère et la direction départementale de la Cohésion sociale de l'Isère travaillent ensemble pour sensibiliser les organisateurs de manifestations aux enjeux du développement durable et les accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'action « encourager les événements sportifs respectueux de l'environnement » de son Agenda 21.

www.isere.fr

> Juridique

➤ Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « équitation »

Arrêté du 17 février 2011 modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport.

www.legifrance.gouv.fr

> En kiosque

➤ Le VTT en Franche-Comté

Comité technique régional des sports de nature. - Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Franche-Comté, 2011

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000

Collectif. - Ministère de l'Écologie de l'Énergie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011.

www.natura2000.fr

➤ Comment inciter le plus grand nombre à pratiquer un sport ou une activité physique ?

Marie-Cécile NAVES. - Centre d'analyse stratégique. - Note d'analyse, n° 217, avril 2011

www.strategie.gouv.fr

> À venir

➤ Développer une offre sportive de nature de qualité (PRST 106)

du 7 au 10 juin 2011 - Aiguebelette (Savoie)

Programme disponible sur :

www.sportsdenature.gouv.fr

Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
Formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

2. Personnalité

> Pascal BAHUAUD

L'épreuve « Raid in France 2012 » servira de support à la finale du circuit mondial Adventure Race World Series (ARWS). Pilier de cette manifestation née en 2007, Pascal BAHUAUD est un athlète accompli : finaliste olympique en aviron, il est ensuite monté six fois sur le podium du Raid Gauloises. Organisateur engagé, il est membre du Groupement national des raids multisports de nature et du Groupe de pilotage national des raids multisports de nature. Nous l'avons interrogé sur sa vision de l'activité.

PRNSN : En tant qu'organisateur, quel équilibre t'imposes-tu entre découverte de sites remarquables et difficulté technique et sportive ?

PB : Il n'y a pas nécessairement de rapport entre les deux approches : la difficulté technique n'est pas forcément présente dans un site remarquable, et une difficulté technique peut exister dans un site banal.

Je privilégie avant tout la découverte d'un territoire par l'itinérance, et c'est la globalité de cette distance qui fait le niveau de l'épreuve. Au-delà de plusieurs jours de déplacement en autonomie, c'est forcément dur (voire très dur), donc il faut plus souvent alléger la difficulté technique que la rechercher. Le tracé doit être esthétique et représentatif des lieux traversés ; c'est ce cheminement qui dicte les techniques nécessaires. Comme l'épreuve doit rester accessible, mon exigence est que tout le monde puisse passer dans les sites remarquables autour desquels est définie l'épreuve.

La base de cet équilibre est de respecter les sites traversés ; c'est un questionnement permanent.

« [...] en haut niveau il faut partir pour gagner, en raid multisports même si tu veux gagner il faut partir pour finir. »

PRNSN : Après avoir pratiqué l'aviron au plus haut niveau, tu as excellé dans les raids multisports. Quelles similitudes as-tu trouvées, et quelles différences les opposent ?

PB : Ma pratique de l'aviron était guidée par une démarche de haut niveau ; le quotidien était axé sur l'entraînement et l'accès à la performance. À titre personnel, cela relevait d'une notion permanente de plaisir. C'est cette notion qui est commune avec ma pratique des raids multisports : les rencontres humaines et la découverte importent bien plus que l'approche compétitive.

Dans le cas de Raid In France, la course n'est pas une fin en soi mais un moyen, c'est l'aspect humain de l'épreuve qui prévaut. C'est l'occasion de vivre des moments uniques, une véritable aventure humaine en équipe de quatre ou six. Je n'avais pas atteint ce niveau d'échanges humains dans ma pratique de haut niveau...

Pour exprimer succinctement une différence entre ces pratiques, en haut niveau il faut partir pour gagner, en raid multisports même si tu veux gagner il faut partir pour finir.

PRNSN : Comment se développent les pratiques multisports de nature à l'échelle de la planète ?

PB : Il n'y a plus qu'un seul circuit d'épreuves internationales aujourd'hui, le circuit ARWS. Autour de ce concept de raids longs, on voit renaître des épreuves qui s'étaient éteintes... avec une vraie volonté des organisateurs de se fédérer. Ces courses s'inscrivent dans un cadre réglementaire commun mais chacune avec ses spécificités et ses particularismes... Cela me semble être une voie positive et intéressante pour les coureurs, de nature à déboucher sur une démarche pérenne et « médiatisable ».

PRNSN : Les pratiques multisports de nature ne relèvent ni d'une fédération internationale, ni d'une fédération française. Cette reconnaissance institutionnelle limitée constitue-t-elle un frein lors des organisations ?

PB : Pour être très franc, lors des organisations de Raid In France, cette reconnaissance limitée n'a pas été pour l'instant un frein particulier sur le terrain. Mais, comme beaucoup d'autres organisateurs, membres du Groupement national des raids multisports de nature, nous avons mutualisé démarches et informations.

La démarche minimale de l'organisateur devrait être de se conformer aux bonnes pratiques telles que celles citées dans le « guide de l'organisateur de manifestations multisports de nature », d'être responsable dans ses choix et être sérieux dans son organisation.

Par contre, pour l'édition 2012 de Raid In France, l'absence de fédération française et de fédération internationale nous pose un problème : la finale du circuit ARWS, nommée Adventure Race World Championship (ARWC) et dont la traduction fidèle porterait le nom de championnat du monde, ne peut être en France qu'un championnat officieux en l'absence de fédération délégataire.

PRNSN : Les pratiques sportives de nature répondent à l'aspiration croissante des français à retrouver un contact avec la nature dont ils se sentent de plus en plus éloignés. Les activités enchaînées sont l'occasion de mettre à profit les compétences acquises lors du « zapping » sportif, de plus en plus fréquent de la part des pratiquants. Le raid multisports est-il précurseur ou restera-t-il une activité de « niche » ?

PB : J'ai l'impression que les pratiques sportives en France sont trop exclusives.



« La notion de découverte d'un milieu est primordiale ; il faut donc se préserver de la vision limitative de l'association systématique multisports / raids / compétition. »

D'une part, car l'offre est trop centrée sur une seule activité ; d'autre part, car le zapping est péjoratif ou négatif alors qu'il peut être un choix et une logique d'expérience. Il me semble fondamental de développer la pratique du multisport chez les jeunes pour les faire bénéficier de la richesse de l'offre sportive. La question de la pratique « multisports » n'est donc pas d'initier en VTT, ski de fond, course d'orientation ou course à pied, mais de répondre à une logique de milieu et d'être capable de se déplacer en enchaînant ces activités différentes. Le tout est de savoir comment proposer cette approche multisports dans les clubs.

La pratique multiactivités n'est pas non plus synonyme de raid et de compétition. La notion de découverte d'un milieu est primordiale ; il faut donc se préserver de la vision limitative de l'association systématique multisports / raids / compétition.

Enfin, il faut privilégier les bonnes pratiques. L'apprentissage technique doit se faire auprès de ceux qui ont le savoir et les compétences pour chaque activité : professionnels, clubs... L'apprentissage multisports nécessite donc d'aller vers les différentes fédérations concernées.

Pascal BAHUAUD en quelques dates :
2007 : 1^{re} édition de Raid In France
1990 : 1^{re} participation au Raid Gauloises, au Costa Rica

pbahuaud@raidinfrance.fr

Annuaire des personnes ressources en sports de nature
Espace membre
www.sportsdenature.gouv.fr

3. Le point sur...

> La prise en compte des manifestations multisports de nature

Les raids multisports de nature constituent aujourd'hui une pratique sociale « installée » dans le paysage sportif français. Après avoir connu une forte croissance entre le début des années 90 et le milieu des années 2000 (avec des événements fondateurs tels que les raids Gauloises), comment évolue le nombre de pratiquants de cette activité ? Où en est-on de la représentation des différents acteurs ? La réglementation spécifique est-elle en train de changer ?

➔ Une activité mature

Bien qu'il n'y ait pas eu de nouvelle enquête depuis celles administrées par le ministère des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en 2005 et 2007 pour connaître la qualification et la volumétrie des pratiquants et des structures, on peut cependant, à l'analyse des calendriers, parler d'une stabilisation de l'offre.

Les raids multisports de nature, originellement créés pour et par des spécialistes et aventuriers, se sont diversifiés et accueillent désormais un panel de sportifs plus élargi. En 2010, 192 raids se déroulant en France ont été enregistrés sur le calendrier du site Raidnature.com. Si le nombre moyen de 150 inscrits par manifestation relevés en 2007 reste d'actualité, ils représentent environ 30 000 participants.

Le nouveau Challenge national 2011 des raids multisports, qui comptera neuf manches qualificatives et une finale, semble trouver son public. En effet, les inscriptions aux trois premières manches ont significativement augmenté par rapport aux éditions précédentes, et les participants fonctionnent de plus en plus fréquemment sous forme d'équipes constituées. L'appel à candidatures pour les manches 2012 est sur le point d'être lancé par le Groupement national des raids multisports de nature.

Du côté des raids internationaux, un organisateur français est aux commandes d'une des dix manches de l'Adventure Race World Séries (ARWS), considéré comme le premier circuit international. Raid in France accueillera même la finale du circuit en 2012 !

➔ Une gestion concertée

Bien que l'activité multisports de nature semble pérenne, le ministère des Sports a choisi de privilégier une solution la plus proche de l'essence de cette activité, et par conséquent de ne pas accorder de délégation pour l'organiser, ni à une fédération existante, ni à une structure nouvelle. Il a plutôt choisi de favoriser la mise en place du Groupement national des raids multisports de nature, association ouverte à toutes les structures et pratiquants, qu'ils soient ou non affiliés ou adhérents de fédérations sportives agréées.

Le groupement, créé en octobre 2008, représente l'activité dans son ensemble et a comme objectif d'apporter un ensemble de services à toutes les parties prenantes. Il comprend statutairement, dans son bureau directeur, trois fédérations sportives et a enregistré, en 2010, l'adhésion de 57 structures, dont 52 organisateurs de manifestations ayant rassemblé environ 6 000 participants.

En relation étroite avec le CNOSF, le ministère soutient ainsi le Groupement pour être le lieu d'échange et de concertation entre les acteurs et les fédérations en charge des activités multisports de nature. La toute nouvelle structuration territoriale du groupement permet aux participants et aux structures de s'appuyer sur un correspondant de proximité qui se charge d'être leur relais local.



Parmi les principales actions du groupement, on trouve des initiatives en faveur du développement de la pratique pour les jeunes (en contact avec l'UGSEL et l'UNSS¹), le challenge national 2011 des raids multisports, l'élaboration d'un certificat médical type, la proposition de contrats d'assurance pour les organisateurs et pour les pratiquants, ainsi que le projet intitulé *Groupe jeunes de raids multisports* pour favoriser la création de structures multisports au sein des clubs comme le pratiquent déjà par exemple l'UFOLEP, la FFCAM et la FFCO¹.



Dès 2006, en relation étroite avec le CNOSF, le ministère avait rassemblé les acteurs institutionnels des activités multisports de nature au sein du Groupe de pilotage national des raids multisports de nature, animé par le Pôle ressources national des sports de nature. Le 13 janvier 2011, il s'est réuni pour faire le point, notamment, sur les évolutions réglementaires et environnementales qui concernent les manifestations. Le groupe de pilotage a été consulté par la direction des Sports sur le projet de circulaire (qui annulerait et remplacerait l'instruction du 13 mars 2001). Cette circulaire permettrait de faire connaître les outils réalisés par le groupe de pilotage, tels que le Guide de l'organisateur de manifestations sportives de nature (mis à jour et téléchargeable sur le site du réseau national des sports de nature), le recueil de textes réglementaires ou encore un modèle de dossier de déclaration de manifestation sportive en préfecture. Elle viserait à favoriser l'harmonisation de l'instruction des dossiers de déclarations ou de demandes d'autorisation.

Au-delà des aspects organisés et compétitifs de l'activité, traité jusqu'à présent dans le cadre des travaux relatifs aux raids multisports de nature, l'observation des pratiquants montre qu'il s'agit de sportifs autonomes, dotés d'une expertise technique adaptée. Est-ce la conséquence de trajectoires individuelles entre structures associatives, professionnels et auto formation, ou tendons-nous vers une offre multiple organisée ? Cela interroge quant aux conditions des apprentissages.

1 : UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire, UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique, FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, FFCO : Fédération Française de Course d'Orientation

Pour en savoir plus :

denis.boissiere@jeunesse-sports.gouv.fr

Groupement national des raids multisports de nature : www.raidsmultisports.fr

Expertise « Manifestations sportives » du réseau national des sports de nature : www.sportsdenature.gov.fr

Raidnature.com : www.raidnature.com